

## Comité permanent des finances (FINA)

### Consultations prébudgétaires 2012

## Encana Corporation

### Réponses

#### 1. Reprise économique et croissance

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le Canada pourrait être à l'avant-garde de l'industrie du gaz naturel liquide (GNL), ce qui permettrait d'accroître et de diversifier les marchés d'exportation pour le gaz naturel canadien. Le gouvernement doit profiter de la conjoncture favorable pour asseoir la compétitivité du Canada et pour favoriser la prise de décisions définitives en matière d'investissement en faveur des nombreux projets d'infrastructures d'exportation du GNL qui ont été proposés au pays. À titre d'investisseur dans l'un de ces projets d'infrastructures d'exportation de GNL au Canada, la société Encana est convaincue que le gouvernement devrait modifier le traitement fiscal des installations d'exportation (catégorie 47 et valeur résiduelle de 8 % à l'heure actuelle) de façon à ce que ces dernières aient droit au même traitement que les installations analogues, telles que les usines de chevauchement (catégorie 43 et valeur résiduelle de 30 %). Le moment de l'entrée en vigueur de cette modification est important, car il aura une incidence sur les possibilités d'investissement actuellement à l'étude aux fins de prise de décision. Pour l'heure au Canada, la catégorie fiscale attribuée aux infrastructures d'exportation de GNL n'est pas juste par rapport à celle dont bénéficient les infrastructures analogues au pays. Les infrastructures d'exportation du GNL recourent en effet à de nombreux processus de traitement du gaz naturel que les usines de chevauchement utilisent elles aussi. La nature similaire des processus justifie donc que l'on attribue également la catégorie 43 aux infrastructures d'exportation du GNL. Cette modification favoriserait sensiblement la viabilité économique des investissements, lesquels s'élèvent à plusieurs milliards de dollars. Une prompte mise en œuvre de cette modification est essentielle, puisque de nombreux dirigeants soupèsent en ce moment leurs décisions définitives relativement aux investissements, ce qui aura des répercussions sur la réussite de l'industrie de l'exportation du GNL du Canada. Une diversification du marché axée sur l'exportation de GNL en Asie constitue un facteur essentiel pour la prospérité durable du gaz naturel canadien. En Asie, la demande en gaz naturel continue de croître. D'ici à 2020, la demande devrait augmenter de plus du double, pour atteindre 65 milliards de pieds cubes par jour. Les États-Unis, la Russie, le Qatar, l'Iran et l'Australie sont des concurrents féroces qui cherchent eux aussi à répondre à cette demande croissante de gaz naturel en Asie. L'industrie canadienne a donc besoin d'un environnement propice aux investissements et à la hauteur de celui des pays, tels que les États-Unis, qui lui font concurrence. Si elle est adoptée, cette proposition de reclassement permettrait d'affermir les décisions sur le plan des investissements, et elle donnerait l'occasion au Canada de se saisir d'une part du marché international.

## 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Encana recommande au gouvernement de modifier le traitement fiscal des infrastructures d'exportation de GNL et de leur attribuer la catégorie 43, en plus d'un taux de 30 % pour la valeur résiduelle. Cette modification favoriserait la prise de décisions favorables sur le plan des investissements et entraînerait ce faisant la création d'emplois bien rémunérés et de grande qualité pour les Canadiens dans le secteur amont et au sein de l'industrie de l'exportation du GNL. De nombreuses usines de GNL se trouvent certes au stade de projet, mais aucune décision définitive n'a encore été prise en ce qui a trait aux investissements destinés à ces installations. Des décisions favorables sur le plan des investissements permettraient la création de nombreux emplois hautement spécialisés partout au pays. Ces investissements permettraient en outre de prévenir la perte d'emplois par suite d'une baisse de la production du bassin, une situation qui risque fort de se produire si le Canada ne parvient pas à diversifier son marché ni à s'imposer sur les marchés internationaux de GNL. Encana, Apache et EOG travaillent en partenariat dans le cadre du projet de GNL à Kitimat, dont la mise en œuvre est prévue en 2017 (le projet est en attente d'une décision favorable en ce qui a trait à l'investissement); on prévoit que ce projet générera une production de 1,4 milliard de pieds cubes par jour. Ensemble, les projets d'usines et d'infrastructures d'exportation du GNL généreraient une capacité d'exportation d'environ 4 milliards de pieds cubes par jour, sans compter la production totale actuelle de la BC LNG Export Co-operative. Aux dires des responsables de la stratégie sur le GNL de la BC LNG Export Co-operative, si trois de ces projets d'usines se concrétisaient, près de 20 milliards de dollars seraient investis pour les nouvelles infrastructures, jusqu'à 9 000 emplois en construction seraient créés et plus de 800 emplois directs et à long terme seraient générés pour l'édification et le fonctionnement des installations. En plus de créer des emplois dans le secteur du GNL, les montants injectés dans les installations d'exportation favoriseraient les investissements dans le secteur amont afin de répondre à la nouvelle demande. Les investisseurs traditionnels du secteur des produits organiques, ainsi que les sociétés asiatiques telles que Mitsubishi, Kogas, Petronas et CNOOC, entre autres, ont garanti leur approvisionnement à long terme en énergie grâce à des investissements dans l'ensemble de la chaîne de valeur, du développement en amont aux projets d'infrastructures d'exportation de GNL. On estime que les résultats des investissements dans le secteur amont pourraient atteindre un ratio 8:1 grâce aux montants injectés dans les infrastructures d'exportation de GNL. Par conséquent, un investissement de 20 milliards de dollars dans le secteur du GNL entraînerait des investissements pendant une période de 25 ans dans le secteur amont, pour un total de 160 milliards de dollars, et se traduirait par la création d'environ 80 000 emplois au Canada, y compris dans les secteurs manufacturiers de l'Ontario et du Québec.

## 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Le vieillissement de la main-d'œuvre au Canada représente une difficulté pour le gouvernement et pour l'industrie. Au fur et à mesure que la population vieillit, la pression s'accroît sur l'édifice social, et la demande à l'égard des ressources publiques s'accroît. Ce problème pourrait ralentir l'industrie et la

croissance économique, en plus d'engendrer des conséquences néfastes sur les revenus du gouvernement. Afin de surmonter cet obstacle, la direction d'Encana est convaincue que le gouvernement devrait modifier le traitement fiscal des infrastructures d'exportation (catégorie 47 et valeur résiduelle de 8 % à l'heure actuelle) et leur attribuer la catégorie 43, en plus d'un taux de 30 % pour la valeur résiduelle, afin de garantir la prise de décisions positives en matière d'investissement, ce qui favoriserait la croissance économique au final. Ainsi que le ministre Oliver l'a souligné en avril 2012 à l'occasion de l'octroi d'une licence d'exportation de GNL à la BC LNG Export Co-operative, « le Canada est bien placé pour devenir une superpuissance dans le domaine de l'énergie. Des projets comme celui-ci montreront au monde entier que nous voulons vraiment faire parvenir nos ressources énergétiques aux marchés. » Des décisions définitives positives en matière d'investissement pour les projets d'infrastructures d'exportation du GNL entraîneraient la création d'emplois hautement spécialisés dans des régions nordiques éloignées et elles offriraient des occasions de formation technique de grande qualité aux membres des Premières Nations, qui restent d'ailleurs largement sous-représentés au sein de la main-d'œuvre. Les sommes injectées donneraient également l'occasion aux entreprises des Premières Nations de participer à la création et au fonctionnement continu des installations. Cette activité économique accrue augmenterait les revenus du gouvernement, qui serait ainsi mieux à même de subvenir au besoin de la population vieillissante. Encana appuie les efforts du gouvernement visant à améliorer la situation des Premières Nations sur le marché du travail grâce à des programmes comme la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, le Fonds pour les compétences et les partenariats dans le Nord et la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Il convient de voir à ce que les jeunes Autochtones sous-employés puissent acquérir des compétences hautement prisées sur le marché afin de créer un nouveau bassin d'employés qualifiés, qui remplaceront la main-d'œuvre vieillissante du Canada au fil des départs à la retraite.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Le Canada bénéficie d'une véritable occasion de devenir un concurrent puissant dans l'industrie de l'exportation du GNL. Or, la compétition est féroce dans les marchés internationaux. À titre d'investisseur dans l'une des infrastructures éventuelles d'exportation de GNL au Canada, Encana est convaincue que le gouvernement devrait modifier le traitement fiscal des infrastructures d'exportation (catégorie 47 et valeur résiduelle de 8 % à l'heure actuelle) et leur attribuer la catégorie 43, en plus d'un taux de 30 % pour la valeur résiduelle, dans le but de favoriser la prise de décisions positives en matière d'investissement, de permettre au Canada de se saisir d'une grande part du marché international et de stimuler la productivité dans l'ensemble de l'industrie. L'industrie canadienne du gaz naturel innove depuis longtemps en vue d'augmenter sa productivité. L'exploration de nouvelles zones de gaz de schiste au moyen de la technique de forage horizontal a révolutionné l'industrie et a permis de libérer une vaste réserve, laquelle pourrait être exploitée pendant plus de 100 ans au Canada uniquement. Cette technique a également permis de découvrir de nouvelles zones de gaz de schiste aux États-Unis, ce qui fait que l'Amérique du Nord recèle depuis d'un surplus de gaz. La découverte de ces nouvelles réserves a entraîné une baisse de la demande aux États-Unis pour le gaz naturel canadien et, par extension, une chute de 25 % dans nos marchés nord-américains depuis 2006. Le Canada se trouve ainsi dans une position inconfortable : son unique client est devenu son plus proche concurrent. Cette situation rendra le Canada particulièrement vulnérable si ce dernier ne parvient pas à diversifier ses

marchés. En raison des vastes réserves des États-Unis, la part du Canada sur le marché nord-américain continuera de chuter en l'absence de nouvelles demandes. Étant donné que l'industrie du gaz naturel fonctionne selon une économie d'échelle, la productivité s'amointrira au même rythme que la baisse de la part de marché. Ainsi, si le Canada se saisit de la possibilité qu'offre l'exportation de GNL, il sera en mesure de maintenir la masse critique dont il a besoin pour demeurer concurrentiel et il favorisera la création d'emplois de grande qualité d'un océan à l'autre. La garantie d'investissements de la part des entrepreneurs éventuels entraînerait une augmentation des fonds injectés et des emplois dans le secteur amont et dans le secteur du GNL, en plus d'empêcher la régionalisation potentielle de l'industrie du gaz naturel au Canada.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Le gouvernement fédéral s'est engagé à ouvrir ses portes sur de nouveaux marchés d'exportation, plus particulièrement en Asie. Afin de concrétiser cette diversification du marché, la direction d'Encana est d'avis que le gouvernement devrait modifier le traitement fiscal des infrastructures d'exportation (catégorie 47 et valeur résiduelle de 8 % à l'heure actuelle) et leur attribuer la catégorie 43, en plus d'un taux de 30 % pour la valeur résiduelle. Le Canada dispose de peu de temps pour asseoir sa position sur la scène internationale, et le reclassement fiscal proposé serait un argument de poids pour convaincre les principaux entrepreneurs d'investir dans les projets proposés. L'industrie canadienne du gaz naturel a connu de grandes difficultés au cours des dernières années. Tel qu'il a été mentionné précédemment, le marché nord-américain regorge de gaz naturel, ce qui a causé une baisse des exportations canadiennes et une chute historique des prix, de même qu'une diminution correspondante du revenu national. Les États-Unis font face aux mêmes problèmes et, à présent, les deux pays misent sur l'accès à de nouveaux marchés et sur une augmentation de leur part de marché afin de garantir leur croissance et d'approvisionner le monde en sources de carburant plus écologiques pour les années à venir. Au regard de l'impôt, la catégorie 47 attribuée aux installations d'exportation de GNL désavantage sensiblement ces dernières par rapport à leurs concurrents des États-Unis, car elles doivent compter sur 20 % de déductions en moins (sur une base actualisée) que les installations américaines équivalentes; en outre, le coût après impôt des mêmes dépenses pour ses installations est de 10 % plus élevé. Un reclassement à la catégorie 43 permettrait aux installations canadiennes d'exportation de GNL d'être à la hauteur de leurs concurrents aux États-Unis, en plus de générer un meilleur taux de rendement interne, ce qui favoriserait la prise de décisions positives en matière d'investissement. Le Canada doit affronter une concurrence internationale pour se tailler une place au sein de l'industrie. Des spécialistes d'Ernst & Young ont récemment réalisé une étude sur les difficultés de l'exploitation du GNL au Canada, et ils ont ciblé les États-Unis, la Russie, le Qatar, l'Iran et l'Australie comme chefs de file de l'exportation du GNL, de même que de nouveaux acteurs, tels que le Mozambique, qui tentent également de s'intégrer au marché. Encana est d'avis que le gouvernement doit immédiatement saisir l'occasion de créer un environnement concurrentiel et propice aux investissements, en vue de garantir des investissements définitifs qui permettront de concrétiser les projets et de percer de nouveaux marchés pour le gaz naturel canadien.